



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO

Leila Zerrougui au Conseil de Sécurité de l'ONU

**Processus électoral :
ENCORE DE SUSPICION
ET DE MEFIANCE**

REPRESENTATIVE OF THE SECRETARY-GENERAL
OF THE UNITED NATIONS ORGANIZATION STABILIZATION MISSION
TO THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Les élections, les bons offices et l'humanitaire

Par Charles Antoine Bambara*

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC reste préoccupée par la prochaine tenue des élections dans ce pays. Quoi de plus normal pour Leila Zerrougui qui sait pertinemment bien que le volet électoral constitue l'un des deux piliers majeurs de son mandat à la tête de la MONUSCO pour cette année.

C'est ainsi qu'au regard des récentes annonces des autorités congolaises en rapport avec l'organisation et le financement des élections prévues le 23 décembre 2018 en République démocratique du Congo et pour lesquelles le dépôt des candidatures a eu lieu, la Cheffe de la MONUSCO ne s'est pas empêchée le 26 juillet dernier dans la présentation trimestrielle de son rapport au Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la situation en RDC d'apporter un éclairage sur le processus électoral.

Leila Zerrougui pense que ce serait une excellente chose si les autorités de Kinshasa arrivent à organiser seules, avec succès, ces élections dans ce vaste pays confronté à d'énormes problèmes d'infrastructures. La MONUSCO, a-t-elle précisé, n'a pas mandat d'organiser les élections, mais plutôt d'apporter aux autorités congolaises son appui logistique dans ce domaine si celles-ci en font la demande.

La Cheffe de la MONUSCO a lancé un appel à toutes les parties prenantes à ce processus électoral pour qu'elles saisissent cette « occasion historique » afin de permettre la tenue d'élections crédibles le 23 décembre et ainsi offrir un avenir plus stable au peuple congolais. Mais en dépit des progrès significatifs enregistrés pour respecter les étapes cruciales du calendrier, la Représentante spéciale a indiqué que ce processus continue de souffrir de « suspicion et de méfiance » des principaux protagonistes.

Par ailleurs, les bons offices qui constituent l'autre volet de ce mandat

pour la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et le processus électoral se poursuivent. Mme Zerrougui n'arrête pas de recevoir différentes personnalités congolaises tant de la classe politique que de la société civile dans le but d'un dialogue constructif et de décrispation politique essentiels pour la bonne tenue des élections. La tournée qu'elle vient de faire à la mi-juillet dans les provinces du Lualaba, du Haut-Katanga et de Tanganyika pour toujours dialoguer, rapprocher les vues des uns et des autres en est une illustration. Tout cela est abondamment évoqué dans ce magazine.



Toujours dans ce numéro 83, nous faisons un large écho de Mandela Day, journée retenue par les Nations Unies pour rendre hommage au Sud-africain Nelson Mandela, icône mondiale et symbole du pardon et de la réconciliation qui aurait eu, ce 18 juillet 2018, cent ans d'âge. A cette occasion, David Grossly, Représentant spécial adjoint de Secrétaire général des Nations Unies en RDC s'est joint à de nombreuses personnalités tant congolaises, du système des Nations Unies que du monde diplomatique à l'hôpital Saint-Joseph de Kinshasa pour des réalisations caritatives en ce jour de souvenir.

Au four et au moulin, la MONUSCO n'est pas restée bras croisés devant l'épidémie Ebola qui s'était déclarée dans la province de l'Equateur. Faisant un bilan à mi-chemin, Mme Safia Boly, la Directrice en charge de l'Appui à la Mission, donne les détails de l'important appui logistique que la MONUSCO a apporté dans la lutte contre cette épidémie.

*Directeur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO

SOMMAIRE

3 Point de vue

Les fondements d'une paix durable

4 Vie de la Mission

« Le processus électoral continue de souffrir de suspicion et de méfiance »

6 « Je pense que s'il y arrive, c'est une excellente chose », dit Mme Leila Zerrougui, la Cheffe de la MONUSCO

9 « Changer les choses dans le bon sens »

10 La MONUSCO toujours aux côtés de ses partenaires dans le combat contre Ebola, dit Mme Safia Boly*

12 Elections

Les femmes de Kananga s'engagent à participer activement à la vie politique

14 « Tenir le 23 décembre 2018 des élections libres, crédibles et transparentes, c'est aller dans le sens de l'histoire »

15 Dépôt de candidatures pour les élections

16 Stabilisation

Le Lieutenant-Général FILHO en visite dans les Secteurs

17 Un projet pour réduire la violence entre communautés à Kananga

18 Promouvoir la paix par la peinture : le défi de deux casques bleus uruguayens

20 Conduite et Discipline

La confidentialité, un caractère qui relève de l'éthique [*]

22 Droits de l'Homme

« Faisons de chaque jour, un jour Mandela »; « Soyez l'héritage » de Mandela

Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Léonard Mulamba

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Photographes
Michael Ali, John Bompengo

Contributeurs

Jean-Pierre Elali, Laurent Sam Oussou, Florence Marchal, Joseph Albert Tshimanga, Chabi Serge Bruno, Jean Roger Kuate, Marylène Seguy, Marcelline Comlan, François-Xavier Mybe, Tom Tshibangu

Les fondements d'une paix durable

Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Avant d'entamer notre réflexion sur les conditions d'une paix durable, il nous faut d'abord cerner la notion même de paix. Certains diraient que la paix est un idéal social et politique, certains la définiraient comme une valeur, d'autres comme un état de tranquillité et de quiétude. Certains diraient que c'est l'absence de guerre ou de violence, alors que d'autres la verrraient comme un objectif. Je pense qu'il y a un peu de tout cela, et c'est pourquoi je m'associerais pour ma part à ceux qui pensent que la paix est une construction permanente, un processus, une dynamique où l'on s'efforce d'inventer constamment des moyens d'action pour construire ou maintenir l'harmonie ou un intérêt commun parmi la multitude d'acteurs différents au sein de la société.

Mais face à la quasi permanence du couple conflit-paix à travers l'histoire humaine, et pour réaliser cette vision constructive de la paix, je crois qu'il nous faut identifier certains facteurs pouvant favoriser ou compromettre l'harmonie sociale ou l'intérêt commun. Il s'agit de phénomènes sociaux qui méritent notre attention puisqu'ils sont capables d'introduire le déséquilibre ou la violence dans le fonctionnement interne des sociétés et des Etats. Je vais en relever quelques-uns brièvement à titre illustratif.

Premièrement, la problématique de l'accès aux ressources naturelles (eau, ressources foncières, forestières, minières, énergétiques et autres). Qu'il s'agisse de leur partage, de leur contrôle ou de leur dégradation due à l'exploitation intense, ces ressources de moins en moins abondantes sont source de tensions qui empoisonnent les relations sociales. Des tensions qui peuvent dégénérer en émeute locale, guerre civile ou même en conflit international. Ici la paix, c'est de travailler pour faire en sorte que chacun ait accès et jouisse de ses ressources.

Deuxièmement, la cohabitation des communautés différentes. Ici l'identité culturelle, exprimée à travers la langue, la religion et l'appartenance ethnique, est employée comme élément qui sert à définir l'ennemi ou à se définir comme la victime. Les conflits culturels peuvent également se faire jour en termes de résistance d'un groupe s'estimant dominé contre une culture dominante. La promotion de la paix devrait donc passer par l'éducation à la reconnaissance de toutes ces identités, de toutes ces différences comme des parties d'une même famille. Autrement dit, la prévention des conflits mais aussi l'éducation à la paix.

Troisièmement, la promotion du développement. Accéder au minimum vital (éducation, santé, travail) c'est accéder à la dignité humaine. L'éducation, la santé et le travail sont des ingrédients essentiels de cette dignité humaine. Sans quoi, l'être humain vit de frustrations qui



peuvent mener à la violence. S'éduquer ne veut pas dire seulement acquérir des connaissances, mais aussi s'initier aux valeurs humaines et sociales. On apprend ainsi à respecter et à s'enrichir des différences. Par ailleurs, on ne peut pas envisager sereinement l'avenir quand on ne jouit pas d'une bonne santé. En outre, ne dit-on pas Musala eza tata, eza mama ? (Traduction littérale : le travail c'est papa, c'est maman, mais en bon français : le travail valorise et crée de la valeur).

Quatrièmement, la gouvernance ou la bonne gestion politique de la chose publique et respect des droits humains. Il s'agit de la capacité pour les Etats et institutions de maintenir la paix civile et d'assurer le contrôle démocratique, notamment en faisant en sorte que les détenteurs de pouvoir ne puissent pas s'approprier de manière exclusive les ressources politiques et économiques au détriment de la population civile ou de la communauté. Mais malheureusement on assiste souvent aux mêmes maux qui alimentent les tensions : corruption, ethnocentrisme, violations des droits des individus, impunité, élections biaisées, délitement de l'administration et j'en passe. L'enjeu est donc de garantir la justice et l'équité sociales comme fondement de la paix.

Cinquièmement, le bien-être socio-psychologique : la santé physique et mentale, les traumatismes post-conflit (enfants-soldats, femmes violées, etc.). Comment concevoir un avenir serein lorsque des franges importantes de la population ont subi les violences les plus dures, soit comme auteurs, soit comme victimes, soit encore les deux. Ici les chantiers de la paix ont pour noms réinsertion sociale, réparation socio-psychologique, réhabilitation, pardon ou réconciliation.

Le nombre et la complexité croissante des conflits modernes a fait émerger une prise de conscience de la nécessité de former des professionnels de la paix. Cet aspect de la paix qui fait appel au savoir-faire et aux compétences humaines a permis d'asseoir l'idée de recherche de paix durable. Ceci va de la prévention à la résolution, mais implique des processus intermédiaires indispensables que sont l'analyse, la négociation et la médiation (de cessez-le-feu, des accords, etc.). Ce sont là de véritables métiers qui exigent l'acquisition de compétences réelles à la mesure des enjeux de la paix. ■



« Le processus électoral continue de souffrir de suspicion et de méfiance »

Devant le Conseil de sécurité le 26 juillet dernier, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC et cheffe de la MONUSCO, a présenté son Rapport trimestriel sur la situation, pas encore rassurante, en République démocratique du Congo. Ci-dessous, le résumé du discours de Mme Leila Zerrougui fait par nos collègues de radiookapi.net

La Représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC a lancé jeudi 26 juillet un appel à toutes les parties prenantes au processus électoral pour qu'elles saisissent cette "occasion historique" de permettre la tenue d'élections crédibles le 23 décembre afin d'offrir un avenir plus stable au peuple congolais.

À cinq mois des élections, prévues le 23 décembre prochain, les préparatifs ont atteint un tournant important avec l'ouverture, mercredi 25 juillet, des bureaux de réception des candidatures pour les élections présidentielle et législatives, a déclaré Mme Leila Zerrougui, devant le Conseil de sécurité.

Ces scrutins continuent de susciter de grandes



attentes tant au sein de la population congolaise qu'au niveau de la communauté internationale, car elles revêtent d'importants enjeux dans la perspective de la consolidation de la stabilité de la RDC et de toute la région, a-t-elle analysé.

Alors que des progrès significatifs ont été enregistrés pour respecter les étapes cruciales du calendrier, a poursuivi la Représentante spéciale, le processus électoral continue de souffrir de "suspicion et de méfiance" entre la majorité et l'opposition, et entre l'opposition et la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Les griefs de l'opposition portent, entre autres, sur la machine à voter, le fichier électoral et le non-remplacement du délégué de l'Union pour la démocratie et le progrès social

(UDPS) au sein du bureau de la CENI, a-t-elle précisé.

Ces griefs viennent d'être réitérés, dans une déclaration publiée le 23 juillet à Kinshasa, par un groupe de cinq partis et plateformes politiques de l'opposition comprenant l'UDPS, Ensemble, l'Union pour la nation congolaise (UNC), le Mouvement de libération du Congo (MLC), et la Dynamique de l'opposition. Cette déclaration exige également le retour des figures emblématiques et la libération des prisonniers politiques dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de décrispation prévues par l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Par ailleurs, le 24 juillet, M. Jean-Pierre Bemba, Président du MLC et candidat désigné de son parti à la présidentielle, a tenu sa première conférence de presse à Bruxelles pour confirmer son retour à Kinshasa le 1^{er} août, afin de déposer sa candidature [NDLR : Jean-Pierre Bemba est effectivement rentré à Kinshasa, le 1^{er} et le 2 août, il a déposé sa candidature à la CENI pour l'élection présidentielle]. Le même jour, M. Moïse Katumbi d'Ensemble a également annoncé son retour sans toutefois préciser la date. Mme Zerrougui a ajouté que la nouvelle plateforme politique, le Front commun pour le Congo (FCC), dont l'autorité morale est le Président Kabila, n'a pas encore désigné son candidat à la présidentielle.

La Représentante spéciale s'est dite encouragée par le fait que tous les partis politiques aient enregistré avec succès leurs candidats aux élections provinciales, soit environ 18.000 au total, dont 12% de femmes, pour 715 sièges à pourvoir.

Les conditions d'une situation équitable ne sont pas encore réunies

La chef de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) s'est cependant dite préoccupée par la faible mise en œuvre des mesures de renforcement de la confiance.

Si le Ministre de la Justice a annoncé la remise en liberté de 4.109 prisonniers, aucune figure emblématique ne se trouvait parmi eux. En outre, des manifestations pacifiques ont été annulées, et les acteurs de la société civile et les opposants politiques font l'objet d'arrestations arbitraires et les journalistes subissent des menaces.

"En conséquence, les conditions d'une situation équitable ne sont pas encore réunies, et en l'absence de progrès sur ces fronts, la crédibilité et le caractère inclusif des élections pourraient être mis en cause", a-t-elle prévenu.

Sur le plan logistique, comme le gouvernement congolais a l'intention de financer les scrutins sans soutien extérieur, la CENI n'a pas contacté la MONUSCO qui est mandatée par le Conseil de sécurité pour apporter son aide.

Une situation toujours fragile sur le plan sécuritaire

S'agissant de la sécurité, la Représentante spéciale a fait état d'une situation fragile, qui s'est même détériorée dans certaines régions du pays, en particulier les Kasaï, où sévissent toujours des miliciens armés, le Nord-Kivu, où opèrent les Forces démocratiques alliées et aussi les provinces du Sud-Kivu, du Maniema et du Tanganyika.

Mme Zerrougui a toutefois noté que les tensions à Djugu, dans la province de l'Ituri, viennent de s'atténuer, grâce aux efforts de la MONUSCO. Elle a néanmoins porté à l'attention du Conseil de sécurité le fait que le personnel de la Mission est de plus en plus souvent pris pour cible, comme cela a été le cas à Beni et à Uvira.

Elle a fait état des préoccupations croissantes des employés de l'ONU à propos de leur sécurité, alors que la MONUSCO devra, dans les mois à venir, opérer dans un environnement de plus en plus tendu avec des ressources inférieures de 38,8 millions de dollars à la proposition budgétaire du Secrétaire général.

"Si je le mentionne, ce n'est pas pour plaider pour davantage de ressources – nous connaissons tous la nouvelle réalité financière à laquelle font face les opérations de maintien de la paix –, mais parce qu'il importe de comprendre qu'alors que les ressources diminuent, le mandat de la MONUSCO reste le même et que les attentes continuent de croître", s'est-elle expliquée.

La capacité de réaction des Casques bleus aux risques émergents sera limitée, en particulier dans des zones fortement peuplées ou au contraire isolées, a souligné la Représentante spéciale. ■

Le gouvernement congolais veut organiser et financer seul les élections

« Je pense que s'il y arrive, c'est une excellente chose », dit Mme Leila Zerrougui, la Cheffe de la MONUSCO



Mme Leila Zerrougui répondant aux questions de la presse

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a décidé d'organiser et de financer seul les prochaines élections. Cette décision ne gêne pas la MONUSCO, dit la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC. Selon Mme Leila Zerrougui, cette décision des autorités n'enlève rien à l'implication de la MONUSCO dans ces élections car la mission a un mandat qui va au-delà du simple appui logistique. D'ailleurs la MONUSCO continue à travailler avec la CENI aussi bien à Kinshasa qu'à l'intérieur du pays. *“Si les autorités de la RDC, dans ce grand pays continent, peuvent organiser leurs élections seules, peuvent mettre les moyens qu'il faut, et elles y arrivent, et ça marche, nous devons être contents”*, a dit Mme Zerrougui dans une interview accordée le 16 juillet 2018 à Léonard Mulamba et Jean-Pierre Elali pour le compte du magazine ECHOS DE LA MONUSCO.

Mme la Représentante spéciale, le ministre congolais des Finances Henri Yav Mulang a confirmé la volonté du gouvernement de financer seul les élections. Il l'a dit jeudi 12 juillet dernier à la plénière de la Tripartite Gouvernement – CENI – CNSA organisée en vue d'évaluer l'état d'avancement du processus électoral. A propos de la tenue de ces élections, peut-on craindre qu'en l'état actuel des relations MONUSCO – Gouvernement (sur les élections) le volet électoral du mandat (la Résolution 2409) ne soit pas exécuté ?

Absolument pas. Nous avons des relations très cordiales avec les autorités. Nous travaillons, et avec les autorités, et évidemment avec les autres parties prenantes dans ce processus. Le gouvernement envisage d'assurer l'organisation des élections et le financement par ses moyens propres. Je pense que s'il y arrive, c'est une excellente chose. Ça veut dire qu'on a d'abord maîtrisé le processus d'organiser les élections. Ça c'est important car la Mission a une vie limitée. Deuxièmement ça veut dire qu'il y a la volonté de mettre les moyens pour organiser les élections, c'est aussi une bonne chose. Nous n'avons pas le mandat d'organiser les élections. Nous avons un mandat d'appui aux autorités dans l'organisation des élections. Si elles peuvent le faire sans nous, cela ne nous gêne absolument pas. Le mandat n'a pas été conçu pour imposer un appui logistique au gouvernement. Le mandat a été mis en place pour dire: s'il y a des problèmes, si le gouvernement n'est pas en mesure d'organiser les élections et de les financer, la communauté internationale est là pour assister.

Dans ce cadre-là, nous restons, nous Nations Unies. Et c'est l'accord qu'on a eu avec le gouvernement aussi. C'est qu'ils vont organiser les élections seuls. C'est leur volonté. Ils sont en train de mettre les moyens. Mais ils nous ont dit de rester prêts dans le cadre de l'appui, d'apporter de l'appui en cas de besoin ou en cas de situation de force majeure. On est là pour ça, on travaille ensemble et on essaie de s'organiser de cette façon. Mais cela n'enlève pas notre implication dans les élections puisqu'on a un mandat qui va au-delà de l'appui logistique. Et cet appui logistique est une partie du mandat.

Donc si je comprends bien Madame, c'est que la MONUSCO est prête à appuyer le gouvernement si celui-ci le lui demande, précisément en ce qui concerne le processus électoral ?

Nous le faisons déjà. Nous travaillons ensemble et nous nous préparons pour le volet qui concerne l'appui logistique. Nous avons un appui technique, nous avons nos personnels qui travaillent aussi bien dans la capitale Kinshasa qu'à l'intérieur du pays avec la CENI et ses représentants. Nous avons apporté l'appui logistique dans l'enregistrement des électeurs. Il y a des endroits où nous étions à 80 %. Nous avons apporté un appui logistique même dans le cadre de l'ouverture des bureaux d'enregistrement des candidatures. On travaille ensemble. Mais ce que je veux faire passer

comme message est que si le gouvernement peut faire, c'est une bonne chose. Si les autorités de la RDC, dans ce grand pays continent, elles peuvent organiser leurs élections seules, elles peuvent mettre les moyens qu'il faut, et elles y arrivent, et ça marche, nous devons être contents.

Vous y croyez sincèrement Madame ?

Jusqu'à présent les choses ont été faites. Le 9 février 2018, lorsque je suis arrivée, les gens me disaient : "est-ce que vous y croyez ?" On avance... Les choses sont en train de se faire. Pourquoi voulez-vous que je doute alors que les candidats ont mis les moyens? Regardez les partis politiques qui comptent dans ce pays, pas seulement la majorité, le MLC, l'UDPS, l'UNC... Tous ces partis se sont présentés et ont payé. Vous savez qu'il y a des partis qui se sont présentés et ont renvoyé leurs papiers pour enregistrer leurs candidats sur mobylettes, à 1100, 1300, 1400 kilomètres... C'est qu'ils y croient, eux. Pourquoi voulez-vous que moi, assise ici à Kinshasa, je doute ?

Nous travaillons avec la CENI et avec les autorités, les partis politiques, avec la société civile... Les élections, c'est quelque chose qui engage toute la société.

Et qu'en est-il de l'appui politique à la mise en œuvre de l'Accord de Saint Sylvestre relatif au même processus électoral ?

C'est la même chose. Mon rôle à moi c'est de continuer à convaincre les parties prenantes qui vont aller aux élections pour leur dire : c'est dans l'intérêt de tout le monde, les élections sont un moyen, elles ne sont pas une fin en soi. La fin c'est quoi ? La fin c'est qu'on arrive à ce que le transfert du pouvoir, l'arrivée au pouvoir, se fasse par la représentation nationale qui passe par le choix de la population. Vous savez que dans les sociétés traditionnelles le pouvoir est transmis par héritage. Le chef coutumier le passe à ses enfants, le roi le passe à ses enfants... Dans la République, dans les sociétés modernes, l'accès au pouvoir et la transmission du pouvoir passent par la population qui donne sa confiance à des représentants. Donc, c'est ça l'objectif. C'est de travailler pour que d'abord chacun comprenne ça, ensuite travaille pour ça. Nous avons tous intérêt à ce que le 23, ou le 24, le 25 décembre, le Congo soit là. Le Congo restera après ces élections, il continuera à exister, mais il existera mieux si les élections se font, si elles sont crédibles, si elles sont inclusives, si les Congolais fêtent les élections plutôt qu'ils sortent manifester ou s'entretuer. C'est ça la différence.

Enfin, si rien ne vient changer le cours des événements, est-ce que vous ne craignez pas que le mandat actuel de la MONUSCO soit amputé de son second pilier, à savoir l'appui technique et politique au processus électoral puisqu'il va lui rester seulement la protection des civils ?

La Mission, toute l'équipe et moi-même, nous travaillons sur tous les aspects du mandat. Je dois vous dire que les



élections nous occupent beaucoup. Nous travaillons avec la CENI et avec les autorités, les partis politiques, avec la société civile... Les élections, c'est quelque chose qui engage toute la société. Il y a beaucoup de choses à faire. L'appui technique c'est quoi? C'est apporter le soutien, l'expertise, c'est aussi travailler sur la sensibilisation, travailler sur les bons offices.

Madame, vous parlez des bons offices. A propos du processus électoral, la question de la machine à voter continue à diviser les acteurs politiques à quelques six mois de la tenue des élections. Conformément à votre mandat, vous avez aussi la mission de mener des bons offices. Quelle est, à ce niveau, votre action pour amener les différentes parties à un consensus sur cette question de la machine à voter ?

C'est une question qui continue à diviser les Congolais et les parties prenantes. Nous travaillons avec eux pour continuer à sensibiliser puisque c'est une décision souveraine. Nous n'avons pas, nous, le droit ou le pouvoir de dire « faites » ou « ne faites pas ça ». Mais nous essayons de convaincre tout le monde, le gouvernement en particulier, mais aussi l'opposition que c'est essentiel d'aboutir à un consensus sur cette question. Nous, nous nous préparons à toutes les éventualités. Mais je pense – et je l'ai dit dès le premier jour - il y a d'abord les préoccupations d'ordre logistique parce que nous sommes quand même dans un pays où il n'y a pas d'infrastructures. Je le disais tout à l'heure que certains candidats ont fait 1000

les élections sont un moyen, elles ne sont pas une fin en soi. La fin c'est quoi ? La fin c'est qu'on arrive à ce que le transfert du pouvoir, l'arrivée au pouvoir, se fasse par la représentation nationale qui passe par le choix de la population.

à 1500 kilomètres par moto pour arriver au lieu de dépôt de candidatures. Il y a aussi des défis pour faire arriver cette machine et s'assurer sur le plan technique qu'elle fonctionne, qu'elle soit sur place en temps voulu, avant les élections. Ça c'est déjà un défi. Le deuxième défi, c'est la confiance. Il faut que les gens aient confiance en cet outil qui peut, dans un autre contexte, n'être juste qu'un outil. Mais dans le contexte de la RDC, il est au cœur de la contestation. Donc il faut que les parties discutent de ça, travaillent sur les moyens de faire un contrôle pour s'assurer que même avec la machine on a accès à l'information. Je parle des partis politiques, d'être par exemple présents dans ces bureaux, de se partager les tâches pour pouvoir contrôler le fonctionnement par exemple. Il y a un travail qui peut se faire avec la société civile, avec l'église, avec beaucoup de gens pour assurer le contrôle physique par exemple et créer ainsi la confiance. Il faut que les représentants de la Majorité et de l'Opposition – quand le temps arrive - s'entendent, construisent la confiance de façon à aller aux élections avec un minimum de consensus qui permet que ces élections se passent dans les meilleures conditions possibles.

C'est le travail que je continue personnellement à faire tous les jours. Je passe ce message tous les jours à toutes les personnes que je rencontre tous les jours. Et je les rencontre sans arrêt ici [NDLR : à son bureau à Kinshasa], je les rencontre le weekend chez moi, je les rencontre à n'importe quel moment. Je vais demain [NDLR : nous sommes lundi 16 juillet 2018] à Lubumbashi, après je vais à Kolwezi, à Kalemie. Je vais passer toute la semaine en dehors de Kinshasa parce que je veux justement ramener cette sérénité. C'est mon rôle, c'est ma mission. Je pense que les Congolais vont réaliser l'importance de ces élections pour aller de l'avant dans l'histoire de la construction de leur Etat-Nation, de construire le Congo moderne, de tourner la page de la violence, de renforcer le développement, de permettre aux gens d'aller aux prochaines élections sans que cela devienne un enjeu majeur. On va aux élections, mais la vie continue. C'est ce qui se passe ailleurs. Ce n'est pas la vie ou la mort. On va aux élections, les règles sont définies, le choix est respecté, la population a le droit de choisir, les partis politiques ont accès à leurs électeurs... C'est un processus. Il faut travailler pour qu'on ne revienne pas en arrière.

Un dernier mot ?...

Merci de m'avoir donné l'opportunité de m'adresser aux Congolais, d'apporter une petite contribution pour apaiser les esprits dans ce contexte difficile mais aussi passionnant pour votre pays. ■

Bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général

« Changer les choses dans le bon sens »

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo (RDC) a effectué à la mi-juillet une visite de quatre jours dans trois provinces du sud de la RDC au cours de laquelle elle a pratiqué ses bons offices en vue de la tenue d'élections crédibles le 23 décembre 2018.

Par Florence Marchal/MONUSCO

User de ses bons offices pour fournir un appui politique à la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et à la préparation des élections en dialoguant avec des interlocuteurs de tous bords politiques, soutenir les autorités congolaises dans la lutte contre les groupes armés et le désarmement, la démobilisation et la réintégration des combattants congolais et promouvoir les droits de l'homme et la lutte contre l'impunité, telles sont les tâches qui reviennent à la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo (RDC) en application de la résolution 2409 du Conseil de sécurité.

Depuis sa prise de fonction en février 2018, Leila Zerrougui mène cette mission de bons offices au quotidien que ce soit à Kinshasa, dans les provinces ou les pays frontaliers de la RDC. Mi-juillet, la Représentante spéciale du Secrétaire général s'est rendue à Kolwezi (Lualaba), Lubumbashi (Haut-Katanga) et Kalemie (Tanganyika). Elle a tenu des réunions avec les autorités provinciales, les représentants des partis de la majorité et de l'opposition et de la société civile afin d'identifier les voies pour mieux travailler ensemble dans le cadre du mandat d'assistance de la MONUSCO. A chaque étape, elle a écouté attentivement ses interlocuteurs, leur présentation de la situation locale et leurs préoccupations. A son tour, elle a décris son rôle en expliquant, que dans le contexte actuel, il s'agissait essentiellement d'œuvrer pour que la confiance soit rétablie entre tous et d'influencer positivement le processus "pour changer les choses dans le bon sens".

"Il est important que les élections à venir soient paisibles et qu'elles arrivent à structurer le futur, qu'elles soient un pas positif dans l'histoire. C'est la raison pour laquelle j'encourage le dialogue entre toutes les parties prenantes afin de parvenir à un consensus sur la tenue d'élections crédibles le 23 décembre prochain".

La Représentante spéciale du Secrétaire général a effectué un plaidoyer sur l'application des mesures de décrispation prévues dans l'Accord de la Saint-Sylvestre en appelant les autorités à permettre les manifestations sur l'ensemble du territoire de la RDC, en ouvrant l'espace politique et en libérant les prisonniers politiques. Elle a aussi rappelé que la nouvelle résolution stipule qu'elle doit transmettre chaque mois (contre trois mois habituellement) un rapport au Conseil de sécurité sur l'évolution de la mise en œuvre du processus politique et électoral permettant ainsi à ses 15 membres d'être informés en temps réel sur la situation dans le pays.

D'autres points non directement liés au processus électoral ont été soulevés lors de ces visites. Ainsi, à Lubumbashi, informée des violences urbaines commises ces derniers mois dans la ville, Leila Zerrougui a proposé les services de la MONUSCO pour le renforcement de la police notamment dans la lutte contre la criminalité. A Kalemie, elle a suggéré à ses interlocuteurs de travailler sur la réforme de la terre, qui est source de nombreux conflits. Elle a aussi visité à Katanika l'un des 13 sites de personnes déplacées



Mme Zerrougui visite le site de déplacés à Kalemie. A sa droite, la ministre provinciale du Genre, famille et Enfant et Affaires humanitaires

établis autour de la ville suite au conflit qui oppose les communautés Twa et Bantou depuis juillet 2016. Une clinique mobile y a été installée en juin dernier par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), avec l'appui de la MONUSCO et de plusieurs autres partenaires comme le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin d'apporter une réponse urgente aux besoins des femmes enceintes vivant dans ces sites.

Lors de ce déplacement dans les trois provinces du sud de la RDC, la Représentante spéciale du Secrétaire général a également rencontré l'ensemble des personnels de la MONUSCO, des agences, fonds et programmes des Nations Unies et des représentants de la communauté humanitaire. ■

La MONUSCO toujours aux côtés de ses partenaires dans le combat contre Ebola, dit Mme Safia Boly*



Un pont aérien avec un avion et un hélicoptère transportant de la logistique et des personnels soignants et l'établissement de deux camps, c'est la contribution de la MONUSCO dans la lutte contre l'épidémie à virus Ebola dans la province de l'Equateur. Avant que le gouvernement congolais déclare le 24 juillet 2018, la fin de cette épidémie, la mission onusienne a dit avoir transporté plus de 162 tonnes de matériels et effectué 32 liaisons dans les zones affectées. Bilan provisoire donné le 8 juin 2018 par Mme Safia Boly, Directrice a.i. de l'Appui à la Mission de la MONUSCO qui était invitée de Radio Okapi. Elle répondait aux questions de Jean-Pierre Elali Ikoko.

L'épidémie d'Ebola sévit dans la province de l'Equateur et plus précisément dans le territoire de Bikoro. Les ONG humanitaires et les agences des Nations unies sont mobilisées dans la riposte. Quel est, à ce stade, l'apport de la MONUSCO ?

La MONUSCO a été, depuis le début de l'épidémie, aux côtés de nos acteurs et de nos partenaires dans la mission, mais aussi dans le pays, comme le ministère de la Santé, l'OMS, le PAM...

Le PAM a d'abord établi le premier pont aérien en

ayant un vol entre Kinshasa et Mbandaka. Et après, un autre vol entre Mbandaka et Bikoro qui était la première ville à être affectée par l'épidémie.

La MONUSCO a suivi et renforcé ce pont aérien en ajoutant un autre avion entre Kinshasa et Mbandaka pour permettre et faciliter le mouvement du personnel, que ce soit du ministère de la Santé, que c'est soit de nos partenaires de la famille de l'ONU et aussi pour faciliter le déploiement des médecins entre Mbandaka et la première zone affectée, Bikoro.

Comme vous le savez, nous avons maintenant

Itipo et Iboko qui sont aussi les zones affectées. Donc le soutien de la MONUSCO était, non seulement de renforcer le pont aérien avec un avion et un hélicoptère, mais aussi d'établir deux camps à Itipo et à Iboko qui permettent aux médecins de pouvoir travailler, et non seulement de sensibiliser le personnel, mais aussi de s'occuper des personnes affectées et de pouvoir leur apporter des soins nécessaires et l'appui qui est aussi nécessaire. Non seulement nous avons établi les deux camps, mais nous les soutenons aussi en termes de nourriture, d'électricité et d'eau potable pour que nos partenaires puissent remplir leur rôle.

Parlons avant tout du pont aérien, qu'est-ce que vous transportez ?

On a transporté du matériel de l'OMS et aussi du ministère de la Santé. On parle à cet effet de l'équipement médical. On parle aussi de la protection dont le personnel a besoin sur place. On a aussi transporté le matériel dont nous aurons besoin pour établir les camps et leur permettre de pouvoir faire leur travail. Donc à ce jour, en l'espace d'un mois, nous avons transporté l'équivalent de plus de 162 tonnes de cargo. Et en termes de passagers, on a aidé les mouvements du personnel du ministère de la Santé, y compris le ministre lui-même et à plusieurs reprises jusqu'à Mbandaka, jusqu'à Bikoro, à Itipo ainsi que les autres membres de la famille de l'ONU. Pour le moment, on est à plus de 300 passagers sur nos différents vols.

Vous parlez du pont aérien de la MONUSCO. Il y a aussi le pont aérien du PAM. Comment coordonnez-vous ces différents vols ? Il y a les agences, et il y a la MONUSCO...

Nous avons coordonné nos activités entre le PAM et la MONUSCO de telle manière à créer un vol journalier entre Kinshasa et Mbandaka. Que ce soit un vol UNHAS, que ce soit un vol de la MONUSCO. Nous couvrons le jour où un autre partenaire ne vole pas. Nous venons aussi en appui à UNHAS. Si par exemple le vol UNHAS est rempli et qu'il y a toujours une grande délégation qui doit partir,



Mme Safia Boly

nous activons notre vol pour ce jour-là aussi pour pallier cette inquiétude. On a aussi établi l'hélicoptère qui est à Mbandaka, qui n'a pas nécessairement un horaire journalier, mais l'opportunité de pouvoir faire deux, trois, quatre voyages par jour vers les zones affectées, en fonction de la demande et de besoins.

Parlons maintenant des camps qui sont établis par la MONUSCO. Je crois que les agences ont établi aussi leurs camps. Est-ce que là aussi, il y a une coordination ?

Les camps, on les a établis pour les partenaires, pour l'OMS... Ce ne sont pas nécessairement des camps pour la MONUSCO, ce sont des camps qui ont été faits par la MONUSCO. Et ce sont des camps qui viennent en apport à une structure qui est déjà en place. Comme vous le savez, il y a plusieurs partenaires, Médecins sans Frontières, la Croix Rouge... qui ont des rôles bien précis. Et il y a un troisième groupe qui est un groupe de chercheurs qui s'assurent aussi que chaque fois qu'on a des cas qui sont déclarés qu'ils puissent faire des tests sur place avec des laboratoires mobiles pour s'assurer que les équipements nécessaires sont déployés.

Et que peut-on attendre encore de la MONUSCO dans cette lutte contre l'épidémie d'Ebola dans les jours qui viennent ?

On est toujours aux côtés de nos partenaires. On a l'intention de les soutenir et c'est le rôle qu'on nous donne encore de soutenir plusieurs camps. Nous le ferons. Donc nous restons disponibles pour soutenir les partenaires jusqu'à ce que l'épidémie soit complètement éradiquée [NDLR : Une semaine après la fin de Ebola à l'Equateur, une nouvelle épidémie vient d'être déclarée le 1er août à Mangina, une localité située à 30 kms de la ville de Beni dans la province du Nord-Kivu].

Madame Safia Boly, je vous remercie.

Merci. ■

Les femmes de Kananga s'engagent à participer activement à la vie politique

C'est l'engagement pris par leur représentante Régine Mbombo, coordonnatrice de la Ligue des Femmes et Filles Instruites pour le développement (LIFID) à la clôture d'un atelier organisé pendant deux jours par la section des Affaires Politiques de la MONUSCO au profit de quelques structures féminines. Cet atelier qui s'est tenue du 26 au 27 Juin 2018 à Kananga a réuni environ 30 femmes leaders et 8 hommes.



Une partie de l'assistance à cet atelier organisé par les Affaires politiques de la MONUSCO

Par Laurent Sam OUSSOU/MONUSCO

Les participantes ont échangé autour de la Résolution 2409 de l'ONU et du calendrier électoral. Au cours de ces échanges, une pièce de théâtre a été présentée par une ONG locale féminine. Elle a ciblé le renforcement de l'implication des femmes dans la politique en tant qu'électeurs, décideurs ou candidats.

Le responsable de la communication et de la sensibilisation du bureau provincial de la CENI a été invité pour une session de questions-réponses qui a suscité un vif intérêt pour les options d'espaces démocratiques, la loi électorale, le calendrier électoral, la réception des candidatures ou la machine à voter.

Selon Daniela Tarizzo de la section des Affaires Politiques de la MONUSCO à Kananga, "cette initiative s'inscrit dans le cadre d'activités de sensibilisation visant à promouvoir la connaissance du mandat de la MONUSCO, les spécificités de la résolution 2409(2018) du conseil de sécurité de l'ONU, l'ouverture de l'espace politique et l'inclusion de toutes les parties de la population dans les

processus politiques de la province. Des ateliers avec les partis politiques et les organisations de jeunesse ont déjà eu lieu, tandis que d'autres activités prévoient l'implication des chefs traditionnels".

Le dialogue dans le processus politique

Par ailleurs la section des Affaires politiques de la MONUSCO à Kananga a entrepris une campagne en direction de différents acteurs de la vie politique au Kasaï en vue de prôner le dialogue dans le processus politique local. C'est la deuxième phase de cette campagne de sensibilisation.

Cette initiative des Affaires politiques à Kananga vise aussi à vulgariser d'une part la résolution 2409 (2018) du conseil de sécurité des Nations Unies. D'autre part elle vise, en collaboration avec la section électorale de la MONUSCO, à permettre au responsable de la communication et de la sensibilisation du bureau provincial de la CENI à répondre aux préoccupations sur les options d'espace démocratique, la loi électorale, le



Mme Daniela Tarrizo des Affaires politiques à la MONUSCO/Kananga

calendrier électoral, la réception des candidatures et sur l'utilisation de la machine à voter.

Ainsi de juin à juillet 2018, différentes catégories de la vie politique de Kananga ont pris part à des ateliers sur des questions générales et spécifiques sur la situation politique du Kasaï central. Le 25 juin une quarantaine de jeunes issus des organisations membres du conseil provincial de la jeunesse du Kasaï central ont participé à la matinée de sensibilisation sur le renouvellement du mandat de la MONUSCO, sur la question du dialogue dans le processus électoral et la liberté d'expression. Les jeunes, à l'instar de Michael Kadima du Conseil provincial de la Jeunesse estiment qu' "il est important

pour les représentants de la jeunesse du Kasaï de s'engager à favoriser ce dialogue dans nos bases respectives".

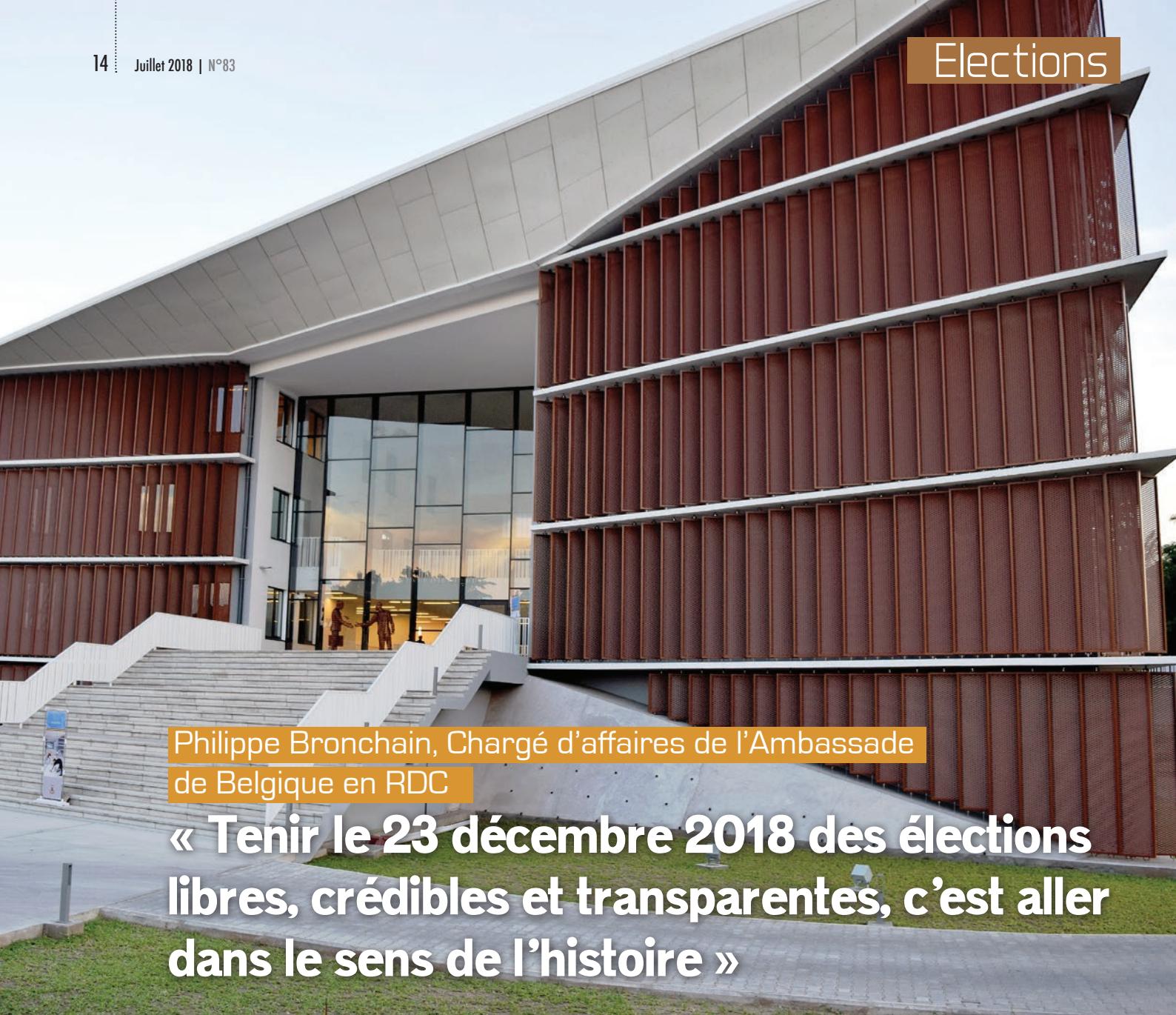
C'est du reste la même réaction qu'ont eue les 30 femmes leaders de quelques structures féminines qui ont suivi l'atelier sur les mêmes thématiques qui s'est tenue en leur faveur du 26 au 27 Juin 2018 dans la salle de réunion de la MONUSCO à Kananga. Leur représentante Régine Mbombo, coordonnatrice de la Ligue des Femmes et Filles Instruites pour le Développement (LIFID) à la clôture de ces deux jours a déclaré que "les femmes ont décidé de s'engager dans la politique de leur province pour le bien-être de leurs familles et surtout des enfants".

La CENI locale a pris une part active à ces rencontres où elle a expliqué entre autres le processus électoral en cours ainsi que l'utilisation de la machine à voter. Avec les représentants locaux des partis politiques qui ont répondu présents à la session du 06 juillet l'accent a été mis sur des questions de clarification, sur la mise en place du calendrier des prochaines élections, la loi électorale, et celle sur la répartition des sièges et les sensibilisations sur la machine à voter aux militants de ces partis en addition aux efforts fournis déjà par la CENI. Les 33 chefs de groupement de la commune de Kananga pour leur part, à la suite de la séance en leur faveur le 12 juillet, ont demandé que le personnel de la MONUSCO leur rende visite périodiquement pour "aider à évaluer et répondre aux besoins et cibler les messages de communication de paix en vue de la prochaine période électorale".

Cette campagne qui rentre dans un vaste programme adopté par la MONUSCO pour rapprocher les différentes couches de la population dans la préparation des élections apaisées a fait réagir Daniela Tarrizo, la responsable de la section des Affaires politiques à la MONUSCO/Kananga, qui estime que "le dialogue est la clé de voûte pour la réussite du processus électoral" ... ■



Les femmes, participantes à cet atelier, suivant attentivement les explications des Affaires politiques de la MONUSCO



Philippe Bronchain, Chargé d'affaires de l'Ambassade de Belgique en RDC

« Tenir le 23 décembre 2018 des élections libres, crédibles et transparentes, c'est aller dans le sens de l'histoire »

Immeuble abritant l'Ambassade de Belgique au croisement du boulevard du 30 juin et de l'avenue de la Libération (ex-24 novembre)

En République démocratique du Congo, la tenue d'élections en décembre 2018 est une grande préoccupation pour les Congolais, mais aussi pour de très nombreux partenaires et amis du Congo dont le Royaume de Belgique.

Par Joseph Albert TSHIMANGA/MONUSCO

Devant un parterre d'une centaine de personnes invitées le samedi 21 juillet à la réception de la fête nationale belge, le Chargé d'Affaires de l'Ambassade de Belgique à Kinshasa, Philippe Brochain, a réitéré le souhait de Bruxelles pour une suite favorable et apaisée du contexte électoral dans lequel se trouve la République démocratique du Congo. Un contexte

électoral pareil pour la Belgique où, le 14 octobre 2018 se dérouleront les élections provinciales et communales et le 26 mai 2019 les élections européennes, législatives, régionales et communautaires.

“Tout comme 2016 puis 2017, 2018 est consacrée à l'organisation et la tenue d'élections attendues le 23 décembre. Il est devenu commun de répéter qu'en cette année électorale la RDC est à un tournant

de son histoire ou encore que le moment soit historique”, a souligné Philippe Brochain. “C'est en effet le cas”, car, ajoute-t-il, “les élections de 2006 ont impulsé une dynamique nouvelle dans la vie politique de la République démocratique du Congo et ont répondu à une aspiration profonde de la population congolaise”.

Le Royaume de Belgique reste convaincu : *“Tenir le 23 décembre 2018 des élections libres, crédibles et transparentes,*

et qui soient respectueuses de la Constitution et de l'Accord de la Saint-Sylvestre, c'est aller dans le sens de l'histoire. C'est répondre à cette aspiration profonde".

Kinshasa-Bruxelles : "relations qui plient, mais ne se rompent pas"

La Belgique veut, de même, qu'une nouvelle dynamique soit impulsée dans ses relations avec la RDC. "Les relations bilatérales entre la Belgique et la République démocratique du Congo qui, avec ses hauts et ses bas, sont souvent comparées à des scènes de vieux couple. Cette comparaison me laisse un peu sur ma faim", a fait remarquer, avec un peu d'humour, le Chargé d'affaires de l'Ambassade de Belgique, dans son discours. Pour Philippe Brochain, la solidité réelle des relations bilatérales belgo-congolaises "qu'on aurait bien tort de limiter au seul champ diplomatique sont comparables au roseau de la fable de Jean de la Fontaine". En effet, "s'il arrive que les vents les obligent à baisser la tête, ces mêmes vents, lorsqu'ils redoublent d'efforts, peuvent leur être moins redoutables qu'au chêne".

Il estime, comme pour expliquer sa métaphore : "... si nos relations bilatérales parfois plient, elles ne se rompent. Elles sont en effet le reflet de la qualité, de la diversité et de l'intensité des liens qui unissent les peuples belge et congolais, qu'ils soient

économiques, culturels, sportifs, académiques, familiaux ou simplement amicaux".

C'est le cas de le dire lorsque, au plan des relations diplomatiques maintenant, "les canaux de communication entre la Belgique et la RDC restent grand ouverts et un dialogue est en cours". La Belgique espère que cette communication permettra "d'aboutir à des pistes de solution aux problèmes posé par la cessation des activités de la Maison Schengen, par la fermeture des consulats généraux de Lubumbashi et d'Anvers, la réduction des fréquences de Brussels Airlines. Et les modalités de fonctionnement d'ENABEL (Ndrl agence de coopération qui a succédé à la CTB, Coopération Technique Belge) en RDC pourront aussi être abordées".

Espoir

L'espoir du Royaume de Belgique, c'est aussi, au plan multilatéral, son élection le 8 juin dernier en tant que membre non-permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour 2019 et 2020. Depuis 1947, c'est la sixième fois que la Belgique siégera au Conseil de Sécurité. "La question de l'Afrique centrale au sujet de laquelle son expertise est largement reconnue constituera un des points d'attention de la Belgique dans l'exercice de son mandat", a annoncé le diplomate belge. ■

Dépôt de candidatures pour les élections



Siège de la CENI sur le boulevard du 30 juin à Kinshasa

Par Léonard MULAMBA /MONUSCO

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a débuté le 25 juillet 2018 la réception des candidatures à l'élection présidentielle ainsi qu'aux législatives nationales prévues pour le 23 décembre prochain. Cette opération prend fin le 8 août 2018.

Pour les candidats-président de la République, les dossiers sont déposés au seul bureau national ouvert à

leur intention au siège de la centrale électorale à Kinshasa. Les dossiers des candidats aux législatives nationales sont par contre déposées dans les 169 Bureaux de Réception et de Traitement des Candidatures (BRTC) disséminés sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

Le dépôt de candidatures à l'élection présidentielle à un seul tour devrait donner lieu à des grandes

manœuvres politiques au sein de la classe politique congolaise.

Pour rappel la CENI avait déjà réceptionné auparavant les dossiers des candidatures pour les élections provinciales.

A noter que le dépôt de candidatures ne donne pas le droit de débuter la campagne électorale qui, elle, est prévue au mois de novembre prochain.



Le Commandant de la Force de la MONUSCO, arme au poing, recevant des explications sur le terrain

Le Lieutenant-Général FILHO en visite dans les Secteurs

Dès sa prise de commandement en qualité de Commandant de la Force de la MONUSCO en RDC, le Lieutenant-Général Elias Rodrigues Martins FILHO a entrepris une visite dans les secteurs relevant de son commandement. Ainsi, s'est-il rendu successivement dans les secteurs Nord, Centre et Sud où il a visité aussi bien les états-majors que les positions occupées par les troupes.

Par Lt-col. CHABI Serge Bruno/MONUSCO

Loin de simples visites traditionnelles de prise de contact, l'objectif de la tournée du Lieutenant-Général Elias Rodrigues Martins FILHO dans les différents secteurs était de s'informer de la situation sur le terrain, d'apprécier la capacité opérationnelle des unités, de porter en personne, et ceci jusqu'au niveau tactique, ses instructions sur la nouvelle vision qu'il a de l'action à entreprendre en vue du retour de la paix au Congo. Il marque ainsi sa volonté d'instaurer un commandement de proximité et de s'inscrire personnellement au cœur et au-devant de l'action.

Discussion autour de la carte

Partout où il est passé, le Lieutenant-Général FILHO a tenu une rencontre avec le commandement et les cadres, suivie d'une complète présentation de la situation sécuritaire. Il a, par la suite, donné des instructions en vue de rentabiliser,

au mieux, les actions déployées au quotidien par les troupes. La MONUSCO effectue en moyenne deux mille (2000) patrouilles et autres déploiements sur le terrain chaque semaine et il est nécessaire que ses actions impactent favorablement la quiétude des populations. Les instructions du général montrent une parfaite connaissance de la situation et une idée claire des actions qu'il entend mener pendant son commandement. L'intensification de la recherche du renseignement et la protection à travers les déploiements préventifs sont les options choisies par le nouveau Commandant de la Force pour atteindre ses objectifs et exécuter au mieux la mission à lui confiée par les Nations-Unies.

Obligation de résultats

Le Lieutenant-Général FILHO a, dans son message, indiqué que les personnels militaire ou policier de la force doivent agir conformément au mandat de la Force et dans le strict respect des lois du pays hôte. Il a insisté sur l'obligation de résultats significatifs et a souhaité voir quotidiennement accroître le sentiment de sécurité des populations. Le Commandant de la Force n'a pas oublié d'apporter son encouragement à l'ensemble des "soldats de la paix" pour les efforts qu'ils ne cessent de déployer en vue du retour de la paix en République Démocratique du Congo au risque de leur vie. La RDC fait face, comme on le sait, depuis bientôt deux décennies, à une crise politique et militaire à l'origine d'une des plus sanglantes tragédies humaines en Afrique. Le mandat des Nations-Unies prescrit à la Force de prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la protection des civils et de parvenir à neutraliser les groupes armés agissant principalement dans l'Est de ce vaste pays. ■



Un projet pour réduire la violence entre communautés à Kananga

Par Laurent Sam Oussou/MONUSCO



A gauche, l'autorité locale de la commune urbaine de Katoka et à droite quelques animateurs du projet

Le bourgmestre de Katoka, l'une des communes de la ville de Kananga, a exprimé sa satisfaction pour la mise en œuvre des activités de réduction des violences communautaires dans son entité qui figure parmi les zones hautement touchées par les conflits nés du phénomène Kamuina Nsapu.

Ce fut le 28 juin 2018, dans la salle des réunions du Centre Bamamu Tabulukayi de la commune de Katoka à l'occasion de la clôture de ce projet de réduction de la violence communautaire (RCV) par l'ONG Mon Village Natal qui a mené plusieurs actions à petite échelle pour le rapprochement communautaire.

Ce projet, financé par la MONUSCO à travers sa section DDRRR à hauteur de 4 232 dollars américains, vise à travers des réunions d'information et de communication, la réduction des violences communautaires par la sensibilisation et la mobilisation des membres des organisations communautaires, associatives et des institutions locales des cinq quartiers de la commune de Katoka sur la paix et la cohabitation pacifique.

Mis en œuvre par l'ONG Mon Village Natal, ce projet a duré 7 jours, soit du 22 au 28 juin 2018, et a mobilisé 105 personnes qui y ont pris une part active pour déboucher sur un "franc succès" selon Ilunga Mana Tshiawu, le bourgmestre de la commune de Katoka. ■



Une vue des participants à la réunion de sensibilisation contre la violence intercommunautaire



Les 2 Casques bleus uruguayens, peintres à leurs heures perdues

Promouvoir la paix par la peinture : le défi de deux casques bleus uruguayens

“Heureux sont les peintres car ils ne sont pas seuls. La lumière et la couleur, la paix et l'espoir leur tiendront compagnie jusqu'à la fin des temps”. Propos de l'ancien homme d'Etat et Premier Ministre britannique Winston Churchill, peintre à ses heures. Cet homme de combat, mort il y a plus de 50 ans, trouvait la paix dans la peinture. Plus près de nous, à Goma en RDC, deux casques bleus uruguayens font de la peinture murale. Une façon de faire la paix par le pinceau et non le canon. Une sorte d'invitation lancée à tous de laisser de côté les armes ainsi que la douleur et la misère qu'elles engendrent pour savourer la joie de vivre. Vivre... en paix.

Par Marylène Seguy/MONUSCO

A peine le pied posé dans l'enceinte du bataillon uruguayen de la MONUSCO à Goma, le visiteur remarque d'emblée ce premier mur orné d'un style particulier pour la capitale du Nord-Kivu. Plus on avance dans le camp, et plus des tableaux de mille couleurs ornant les parois des containers se révèlent à nos yeux ébahis.

Sommes-nous dans un camp militaire ou dans un centre d'expression créative ? Chars et autres

engins de guerre, garés non loin, ne manquent pas de rappeler pourtant que nous sommes là en terre militaire. Il n'empêche. Ici, l'art de la guerre se marie avec l'art tout court. Le major Batista, auquel incombe la difficile tâche de diriger ce bataillon, explique qu'il est plus agréable d'évoluer au quotidien dans un camp aux couleurs flamboyantes et qui ne font que mieux ressortir la luxuriance du jardin tiré au cordeau dans lequel se dressent les divers baraquements.

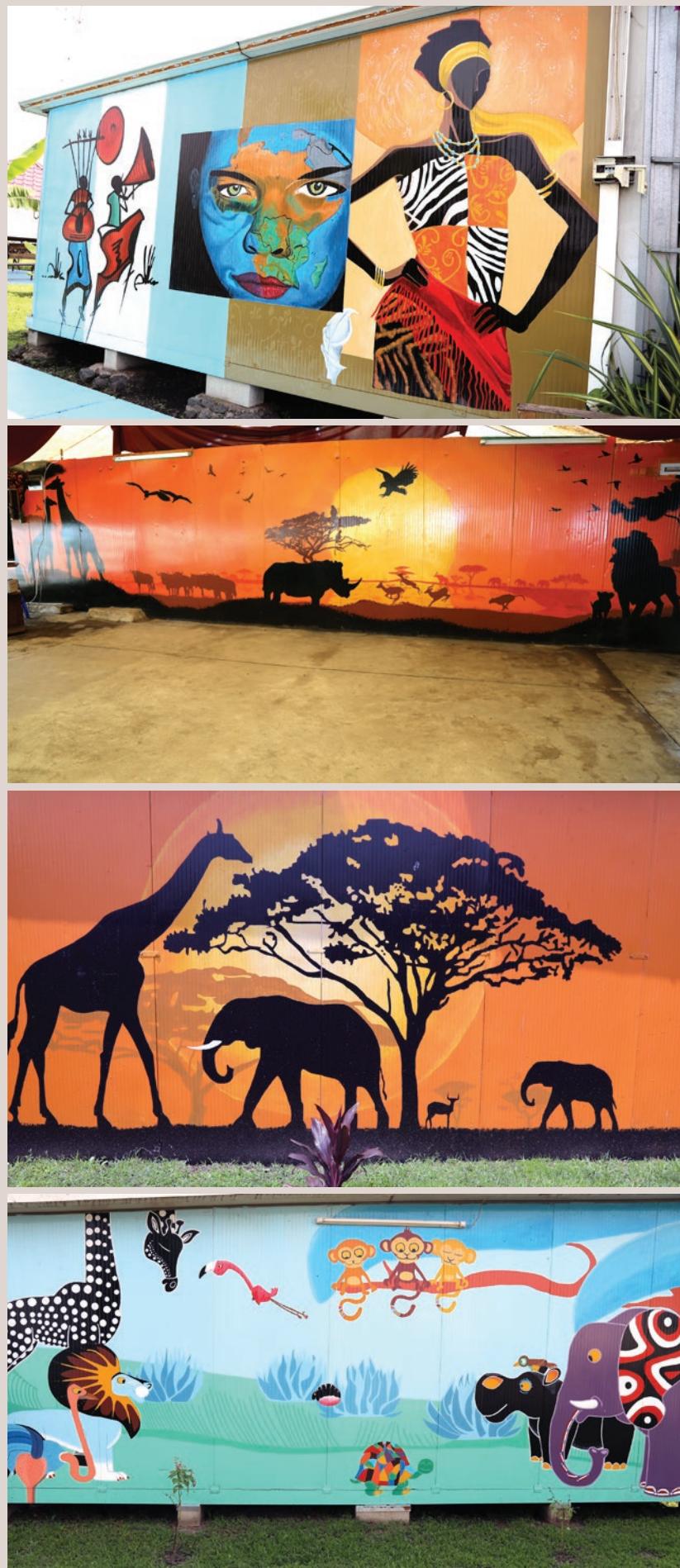
Ces tableaux s'inspirent des "peintres naïfs" du XIXe siècle, dont le maître incontesté n'est autre que le peintre français Douanier Rousseau. L'une des principales caractéristiques plastiques de l'art naïf consiste en un style pictural figuratif ne respectant pas - volontairement ou non - les règles de la perspective quant aux dimensions, à l'intensité de la couleur et à la précision du dessin. Sur le plan graphique, le résultat évoque un univers enfantin, d'où l'utilisation du terme "naïf".

Deux militaires, qui aiment manier le pinceau à leurs heures perdues, réalisent ces compositions picturales: le sergent Pablo Quevedo, 30 ans dont douze années dans l'armée, et le soldat Eduardo Venencia, 23 ans dont deux années d'armée. Issus de compagnies différentes en Uruguay, ils ne se connaissaient pas avant d'arriver à Goma dans le cadre de la participation de l'Uruguay au processus de paix et de stabilisation en RDC. Le sergent Quevedo est originaire de Passo de los Toros (département Tacuarembo) tandis que le soldat Venencia vient de Fray Bentos (département de Rio Negro).

Affectés à la sécurisation de l'aéroport de Goma, ils forment un tandem unique parmi les sous-officiers du bataillon uruguayen de la Monusco. Aucun n'a jamais suivi de cours de peinture. Ils ont seulement appris dans les rues uruguayennes au contact d'autres peintres amateurs.

A Goma, ils ont tout naturellement ressenti ce besoin de peindre la paix alors qu'ils vivent dans un environnement à la sécurité volatile. Ils affirment choisir leurs modèles en sélectionnant des images sur internet ou bien ils suivent leur propre inspiration. "Nous peignons surtout en fin d'après-midi quand il fait moins chaud, jusqu'au soleil couchant", affirment-ils en chœur. A n'en pas douter, leurs murs peints confinent quasiment à des fresques murales.

Ces tableaux aux couleurs chatoyantes et à l'expression en apparence enfantine, tout à la fois surprennent, émerveillent et libèrent une force pacifique et créatrice dans cette partie du rift est-africain où le mot "amani" ("paix" en kiswahili) ne cesse de résonner dans toutes les têtes tant ladite paix est grandement souhaitée par tous ici. ■



Quatre peintures, fruit des pinceaux des Casques bleus
Pablo Quevedo et Eduardo Venencia

La confidentialité, un caractère qui relève de l'éthique (*)

Il n'est pas facile de savoir garder le secret sur une information reçue. Le réflexe de beaucoup de gens est de vite partager « un secret » avec un ami, avec un confident. Garder la confidentialité est-il possible ? Et quels sont les risques que pose la violation de la confidentialité ? Dans la réflexion ci-dessous, Jean-Roger Kuate de la section Conduite et Discipline de la MONUSCO se penche sur cette question. Il va en profondeur sur cette notion de confidentialité dans le contexte onusien.

Par Jean Roger Kuate/MONUSCO



Illustration de la transmission d'une confidence,
de bouche à oreille

Q u'est-ce que la confidentialité ?

La confidentialité selon le dictionnaire Robert, désigne *“le maintien du secret d'information dans une administration”*. Pour Larousse, la confidentialité est le caractère de ce qui est confidentiel, secret. La confidentialité fait penser à la confidence, c'est-à-dire au secret, ainsi qu'au confident qui est la personne à qui on se confie et confie des informations secrètes et qui est sensée les garder pour elle toute seule. La confidentialité alors devient le caractère de ce qu'on garde secret ou à ne partager que sous certaines conditions prédefinies.

La confidentialité s'applique généralement à des informations secrètes. Par exemple, de nombreux patients disent des choses secrètes, donnent des informations en secret à leur médecin, à leurs psychothérapeutes et ne souhaiteraient pas que ces informations les concernant se retrouvent chez d'autres personnes sans leur accord. Le principe éthique de confidentialité dans le domaine de la médecine et de la santé en général veut que le médecin ou tout professionnel de la santé garde secret toute information sur son patient et ne peut en parler qu'avec l'accord de ce dernier.

En quoi la confidentialité pose-t-elle problème ?

Dans le contexte du travail

Le travail de recherche et de maintien de la paix implique la circulation d'un flux quotidien considérable d'informations en tous genres. Certaines de ces informations peuvent être extrêmement plus sensibles que d'autres. Voilà pourquoi l'Organisation des Nations Unies a régulé le partage d'informations.

Pour commencer, l'Organisation demande à tous ceux qu'elle emploie de travailler uniquement pour elle. Tout travail et tout partage d'information devant faire l'objet d'une approbation préalable de la hiérarchie au sein de l'ONU. Par exemple tout employé qui veut publier un livre avec des informations concernant le travail de l'Organisation ou non, devrait d'abord obtenir l'accord du Secrétaire Général de l'ONU ou des personnes habilitées et mandatées par lui. De même, aucun employé n'a le droit de partager les informations de l'Organisation avec son gouvernement à l'insu de l'Organisation.

L'Organisation met un point d'honneur au maintien de la confidentialité des informations sur notre travail et sur la vie personnelle de ses employés. C'est ainsi qu'il a été établi plusieurs canaux de communication pour le partage d'informations au sein même de l'Organisation.

Par ailleurs, les employés des Nations Unies sont tenus de suivre et de valider obligatoirement un cours en ligne sur la gestion des informations sensibles. Un certain nombre de personnes ont par ailleurs été choisies comme porte-parole de l'Organisation. Autrement dit, nul ne peut par exemple s'adresser aux médias sans en avoir le mandat de la hiérarchie de l'Organisation. Ceci permet d'éviter une disparité et une cacophonie dans les prises de parole et surtout de savoir protéger un certain nombre d'information dont la mise inconsciente sur la place publique pourrait nuire par exemple au travail de protection des civils que fait l'Organisation.

Dans la vie personnelle

Beaucoup de gens ont tendance à se méfier des personnels qui n'ont pour principal sujet que la vie privée de leurs collègues. Les gens qui colportent des ragots facilement sur des gens, qui partagent des informations sans jamais les vérifier restent une menace pour l'Organisation parce qu'elles génèrent beaucoup de conflits et tensions sur le lieu du travail et indisposent leurs collègues.

La personne qui se confie à vous le fait parce qu'elle vous fait confiance et pense que vous serrez en mesure de ne pas la trahir. En propageant des informations vraies ou fausses sur vos collègues, vous les renseignez sur vous-mêmes : ils retiennent qu'on ne doit pas se confier à vous.

Pourquoi partage-t-on une information ?

Une information peut être partagée pour de nombreuses raisons :

- Pour les besoins de travail et d'atteinte des résultats. Les collègues du même service peuvent se partager certaines informations afin de réaliser une activité inscrite dans le plan d'action de leur section.
- Une information peut aussi être partagée pour aider autrui. Par exemple, une personne qui a été victime d'abus sexuels a besoin d'être soutenue et accompagnée dans le processus de guérison. La première personne à qui elle s'est confiée peut avoir besoin de partager l'information avec d'autres personnes dans ce but de soutien et d'accompagnement. Dans ce cas, il est primordial d'avoir toujours le consentement de cette victime avant de partager l'information confidentielle qu'elle vous a confiée.
- L'information peut être partagée pour se valoriser. En divulguant une information, la personne cherche à jouir des réactions des personnes qui la reçoivent. Certaines personnes veulent montrer qu'elles sont au courant de la crème des informations. En général, les membres de la population locale auront tendance à obtenir des informations qu'elles croiront à tort ou à raison comme celles de première main des agents des Nations Unies. Certains agents croient démontrer leur "puissance" à leurs proches en divulguant facilement des informations obtenues dans le cadre de leur travail.

Est-ce facile de garder un secret ?

Pas du tout. L'information peut avoir un pouvoir sur la personne qui la détient. Partager cette information permet de s'en dessaisir un peu et d'alléger le poids de sa puissance sur soi. Par exemple, en apprenant que la personne que vous aimez le plus au monde est atteinte d'une très grave maladie incurable, cela peut vous causer certains troubles tels que les perturbations du sommeil, de l'appétit, la peur, une crise de larmes etc. La tendance est d'en parler avec quelqu'un, de partager cette mauvaise nouvelle pour s'en sentir soulagé et s'en libérer un peu.

Ainsi, certaines informations peuvent nuire à celui/celle qui la reçoit. Par ailleurs, d'autres dont on ne mesure pas la portée peuvent être des informations de première main pour quelqu'un d'autre. Un employé de maison devant qui nous discutons des préoccupations liées à notre travail peut aussi facilement et naïvement les répéter dans son quartier pour se vanter en donnant l'impression à ses amis d'appartenir à l'Organisation. Malheureusement, parmi ces amis il peut arriver que quelqu'un exploite ces informations contre le personnel ou contre l'Organisation. Dans ce cas précis, tout cela serait arrivé à cause de la négligence de l'employé des Nations Unies.

Garder la confidentialité c'est possible.

Garder une information sensible n'est pas toujours si simple.

Mais il faut garder à l'esprit que les informations qu'on propage à tort et à travers peuvent être dommageables pour des individus (le personnel des Nations Unies et même les bénéficiaires de notre assistance) comme pour les Nations Unies.

Il a été démontré que lorsqu'on a une information sensible, les premières 72 heures sont déterminantes. Il est possible de ne plus ressentir la pression de les partager si vous réussissez à les garder pendant les trois premiers jours. Ne partagez pas ces informations à moins que ce soit une nécessité pour le travail. Sinon dites-vous que vous avez du temps, même si cela vous "brûle le ventre". Dites-vous aussi que la nuit porte conseils et qu'on verra demain.

Ne partagez généralement les informations que si vous les jugez utiles et/ou nécessaires pour le travail. N'oubliez surtout jamais que vous avez toujours au moins une personne qui vous supervise et qui peut être la personne de référence quand vous voulez partager des informations du travail.

Sachez choisir les informations qui aideront la personne qui la reçoit. Autrement dit, vous n'êtes pas toujours obligés de donner toutes les informations à tous vos collaborateurs. Savoir sélectionner des informations et savoir comment les présenter aux collaborateurs en vue du travail est une qualité que les employés doivent rechercher. Un trop plein d'informations peut créer une indigestion mentale et la tendance pour le récepteur de les divulguer ou partager augmentera car ce dernier a besoin de se libérer. Il est bon de s'exercer souvent à garder des informations confidentielles. Surtout, prenez conscience du fait qu'on vous a donné ces informations parce qu'on croit en vous et qu'on vous fait confiance.

Les risques que pose la violation de la confidentialité

Ne jamais perdre de vue que lorsque vous parlez des secrets des uns aux autres, ces derniers vous écoutent attentivement et retiennent de vous que vous n'êtes pas digne de confiance. Ceci est vrai autant pour des informations sur la vie personnelle des gens que pour la vie et le fonctionnement professionnel. Dire à quelqu'un qu'un ami vous a confié qu'il porte le virus du SIDA, renseigne la personne que vous informez sur le fait qu'il aurait tort de vous confier la même chose s'il s'agissait d'elle.

C'est pour cela qu'il peut être très imprudent de partager certaines informations sensibles avec n'importe qui, même si vous insistez pour que cette personne les garde confidentielles. Éviter d'amener les informations du service et même des ragots du bureau à la maison et vice-versa.

Pendant la formation certains facilitateurs donnent des exemples basés sur des faits réels. Dans ces cas, bien généralement les noms des places et personnes ainsi que le contexte doivent être changés, afin que le cas ne puisse pas être reconnu par les participants car, vous avez aussi le devoir de protection de ces personnes ainsi que de l'image des pays etc.

Enfin, il est important de garder à l'esprit que briser la confidentialité reste une faute importante pouvant conduire à des sanctions disciplinaires au sein de l'Organisation des Nations Unies. ■



La Journée Mandela célébrée de différentes façons à l'hôpital Saint Joseph de Kinshasa

« Faisons de chaque jour, un jour Mandela » ; « Soyez l'héritage » de Mandela

Nelson Mandela, l'icône mondiale du pardon et de la réconciliation mais aussi l'icône de la lutte contre un système discriminatoire en Afrique du Sud aurait eu 100 ans le jeudi 18 juillet 2018. A Kinshasa, les Nations Unies, en collaboration avec l'Ambassade de la République sud-africaine, la Fondation Mandela, le Gouvernement congolais et autres partenaires ont célébré cet important événement à coups d'hommages et d'actions caritatives. Des actions largement soutenues par l'ONU (MONUSCO, OMS, UNICEF, UNESCO, ONU Femmes, ONUSIDA, UNFPA).

Par Tom Tshibangu/MONUSCO

L'ambassadeur de la République sud-africaine en RDC, Abel Mxolisi SHILUBANE, a rappelé que la vie de Nelson Mandela "s'appuyait sur le principe d'Ubuntu", l'humanisme africain, "Je suis parce que nous sommes", une notion qui souligne l'importance de servir les autres, et ainsi contribuer, même à une toute petite échelle, à impacter positivement leur vie et à la transformer pour le mieux. Et ce avant d'exhorter le monde à promouvoir cet esprit de service envers autrui qu'incarnait Mandela, affectueusement surnommé Madiba. "Nous renouvelons notre appel mondial à l'action afin que les Peuples du monde prennent leurs responsabilités et opèrent un changement en faisant du monde un endroit meilleur", a déclaré le diplomate sud-africain.

Le 18 juillet de chaque année, jour de naissance de Nelson Mandela, le peuple d'Afrique du Sud, ensemble avec la communauté internationale honorent l'ancien président sud-africain et icône internationale Nelson Mandela, à travers la célébration de la Journée Internationale Nelson Mandela. C'est l'occasion pour les citoyens du monde de consacrer 67 minutes de leurs temps à poser de bonnes actions, en référence aux 67 années de la vie militante du leader sud-africain, décédé en 2013. Cependant, en cette année qui marque le centenaire de la naissance de Mandela,

"nos actions doivent être en lien avec le thème choisi, à savoir "Soyez l'héritage" -- autrement dit, nous devons faire en sorte que notre contribution laisse aux personnes nécessiteuses un héritage durable", a indiqué l'ambassadeur Shilubane, devant une assistance estimée à environ 300 personnes réunies au sein de l'Hôpital St-Joseph, dans la commune de Limete.

Dans ce sens, il a annoncé le lancement d'une série d'activités s'étalant sur trois mois jusqu'en novembre prochain, au profit de cet hôpital. Des activités à mener en collaboration avec la MONUSCO et d'autres partenaires, en faveur des patients les plus vulnérables. "Aujourd'hui, nous sommes réunis à St Joseph pour lancer ces activités. Nous entendons donner un coup de main en rénovant le pavillon de pédiatrie. Tata Madiba avait en effet une grande passion pour les enfants et nous espérons que ce projet, une fois achevé, laissera un héritage durable dans la vie et sur la santé des enfants".

Pour sa part, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, David Gressly, a souligné que "la MONUSCO, les agences du Système des Nations Unies en République démocratique du Congo, en collaboration avec leurs partenaires humanitaires et de développement, continueront à défendre les valeurs prônées par Nelson Mandela". "Ces valeurs", a-t-il poursuivi, "incluent

son dévouement au service de l'humanité, manifesté par son action dans les domaines du règlement des conflits, de la promotion et de la protection des droits de l'homme, de la réconciliation, de l'égalité entre les sexes, des droits des enfants et autres groupes vulnérables, et pour le progrès des communautés démunies et sous-développées".

Appelant à "la solidarité pour ces groupes vulnérables qui souffrent et qui sont internés à l'Hôpital Saint-Joseph, ainsi que pour l'assistance sociale des plus démunis", David Gressly a conclu en lançant à l'assistance : "Agissez, inspirez le changement, faites de chaque jour un jour Mandela".

De son côté, Madame Thérèse Olenga, Ministre provinciale de l'Education, Genre, Culture et Arts, qui représentait le Gouverneur de la ville-province de Kinshasa, a émis le souhait que l'idée d'Ubuntu puisse inspirer les actes que pose quotidiennement tout un chacun. "Notre voeu reste celui de voir cet héritage être réellement un héritage ancré en nous, non seulement dans nos mémoires mais aussi dans nos valeurs profondes pour que nous puissions comprendre ce que c'est que l'Ubuntu pour pouvoir l'appliquer dans nos vies de tous les jours".

Après les mots, place aux actions prévues pour la journée

Immédiatement après la cérémonie de lancement, ont démarré les travaux de nettoyage et de renouvellement de la peinture pour l'hôpital St-Joseph. Mais aussi le crépiage



Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU crépiant un mur de l'hôpital Saint Joseph

Activités annoncées

Prévue pour avant novembre prochain, le projet de rénovation du pavillon de pédiatrie comprendra la réfection totale de la salle pédiatrique, la mise en place d'un système d'évacuation des eaux qui envahissent la salle en saison de pluie, la construction d'un espace de jeux et d'une bibliothèque pour les enfants. Objectif : améliorer les conditions psychosociales des enfants.

Par ailleurs, une séance sur la promotion de la justice sociale et l'égalité des sexes est prévue le 7 août 2018. Ceci sera suivi, le 29 septembre, d'une autre séance sur le thème "Madiba, l'icône de la renaissance" qui comporte culture, gouvernance et constitutionalité. Il y aura au programme des activités culturelles et un dîner de gala où l'on mobilisera des fonds pour ledit projet de rénovation.

Ensuite, sous le thème "Madiba, le sportif : Mener une vie saine", un tournoi de football nommé Mandela sera organisé le 20 octobre.

Enfin, le 24 novembre, une conférence publique, une compétition musicale et des débats auront lieu sous le thème "L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on peut utiliser pour changer le monde". ■



L'ambassadeur sud-africain à Kinshasa renouvelant la peinture

et la peinture du mur d'enceinte de cet établissement de santé. Des casques bleus de la MONUSCO en compagnie de dizaines de jeunes volontaires congolais, se sont mobilisés pour ces opérations.

Dans le même temps, l'ONU a déployé sur le site du matériel de diagnostic et un laboratoire d'analyse médicale à l'appui des médecins volontaires de l'OMS, de l'ONUSIDA et de l'UNFPA. Tout au long de cette journée, ces derniers ont procédé à des séances de consultations médicales gratuites dont ont bénéficié environ 1000 personnes venues des quatre coins de la capitale congolaise. Il s'agissait de consultations de dépistage du VIH ainsi que d'autres maladies comme la glycémie, le paludisme, les troubles ophthalmologiques, les problèmes gynécologiques, etc.

Par ailleurs, la journée a vu distribuer des repas aux malades les plus démunis.



Un Casque bleu faisant la propreté au sein de cette formation hospitalière

Les femmes leaders et les défenseures des droits et libertés fondamentales conscientes du combat à mener



Séance de travail avec les femmes déplacées

Le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) a clôturé le 6 juillet 2018 à Kalemie dans la province du Tanganyika, après deux jours de travaux, un atelier des ONGs féminines et des femmes défenseures des droits de l'homme. L'activité a regroupé une vingtaine des femmes leaders au Centre des Sœurs de St Joseph. Elle vise la promotion des droits et libertés fondamentales des femmes dans le processus électoral.

Par François-Xavier Mybe et Marcelline Comlan/MONUSCO

Les travaux ont tourné autour, entre autres thèmes, des droits humains liés au processus électoral, des instruments juridiques de promotion de la participation politique de la femme, de la femme dans la gestion de la chose politique, de l'obstacle à la participation politique de la femme et enfin des stratégies pour encourager et accroître la participation de la femme aux élections.

L'organisation de l'atelier a porté le choix sur la qualité des femmes engagées au départ dans la lutte pour la promotion des droits des femme dans la région et sur la qualité des animatrices ayant conduit les travaux en groupes pour en dégager des recommandations. C'est le cas de la coordinatrice du Programme d'accès à la

justice pour les victimes de violences sexuelles du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme basée à Goma, Charlotte Songué, qui a indiqué que les femmes rencontrent des problèmes au niveau de la politique elle-même. Il y a certaines lois qui existent mais qui ne sont pas appliquées, a-t-elle précisé.

Dans la région, le nombre de femmes assumant des postes de responsabilité dans les institutions reste insignifiant. L'Assemblée provinciale du Tanganyika compte 24 députés dont seuls deux sont des femmes. Le Gouvernement provincial du Tanganyika qui fonctionne avec dix ministères n'a qu'une femme, ministre aux affaires humanitaires. Une situation qui contraint la coordinatrice du REFETANG (Réseau des Femmes du

Tanganyika), Fernande Eté, à déplorer sans céder au découragement les problèmes liés au niveau d'études qui accablent plusieurs femmes. *"Les femmes ont été en retard par rapport aux hommes. Il y a aussi l'information ; les femmes sont moins informées que les hommes. Il y a les ressources financières ; la pauvreté, on dit qu'elle a l'image de la femme. Malheureusement ! Nous allons consacrer nos efforts sur les élections locales qui doivent s'organiser à la base "*, a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, la coordinatrice de l'ONG Action communautaire pour la promotion sociale et le développement intégral, Jojo BIOLA, appelle à la responsabilité de la femme elle-même pour mener cette lutte : *"il faut attendre des femmes elles-mêmes, la détermination pour qu'elles deviennent le moteur devant apporter un changement pour tout ce que nous connaissons comme violations des droits de l'homme et particulièrement, les droits de la femme"*, a-t-elle insisté.

La marche sur le chemin qui promeut les libertés des femmes est encore pleine d'embûches et les défis à relever restent bien nombreux. La coordinatrice du REFETANG, Fernande Eté, compte sur la participation des femmes au niveau de la base : *"nous attendons encore les élections locales et pour les élections locales, on ne demande pas de diplômes universitaires. Ce sont ces élections-là qui font développer une ville, une province. Les femmes ne doivent pas croiser les bras"*, a tenu à conclure Fernande Eté.

Appui en matériel du BCNUDH aux femmes déplacées de Lukwangu

En marge de cet atelier, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'homme a apporté un appui en matériels au Centre de coupe et couture du Centre Socio-éducatif l'Espérance de la Compagnie de Marie Notre-Dame (CSEEC). Le but visé par ce don est de renforcer les capacités techniques des femmes des communautés Twa et Luba de Lukwangu, localité située à environ 15 kms de Kalemie dans le secteur de Lubuye.

Cette action est le fruit de l'initiative du BCNUDH-Goma qui, en mars 2018, a organisé une foire culinaire et gastronomique ainsi qu'une exposition vente d'objets d'artisanat des femmes. Les recettes de cette foire ont été dédiées aux femmes vulnérables encadrées par le CSEEC pour leur réinsertion socio-économique. Etaient concernées par ce don environ 43 femmes de la communauté Twa (pygmées), 90 autres de la communauté Bantou. Toutes ces femmes sont en cours d'encadrement aux petits métiers comme la coupe et couture et la vannerie.

L'appui en matériel du BCNUDH d'un montant de 1400 USD est composé, entre autres, de quatre machines à coudre, de trente pagnes, de divers accessoires en tissus et fils pour la couture et d'une vingtaine de rouleaux de fibres pour la vannerie.

L'une des femmes bénéficiaires a exprimé sa joie à la cérémonie de remise de ce matériel. *"C'est un appui qui vient nous apporter la joie. Il y a parmi nous des femmes violées en présence des membres de leurs familles. Nous apprendrons à coudre, à fabriquer du savon et à faire de la vannerie. Les enfants iront à l'école et nous gagnerons notre vie par le travail"*, a-t-elle dit.

La coordinatrice du CSEEC, Sœur Thérèse Senga a, pour sa part, souligné les raisons de l'action du Centre, précisant, qu' *"à travers ce projet, nous visons à rendre la femme autonome, à rendre la femme Twa stable, capable de contribuer au budget de son ménage"*.

Il faut noter également qu'il existe d'autres interventions au profit des bénéficiaires, notamment, l'assistance alimentaire du PAM pour la nutrition des enfants et de la FAO en faveur des femmes vulnérables dans la région.

Un grand nombre de femmes qui ont fui le conflit intercommunautaire Twa-Bantous vivent aujourd'hui dans les sites de déplacés dans le secteur de Lubuye, en périphérie de Kalemie. Le Centre CSEEC qui fonctionne depuis 2012 se consacre principalement à plusieurs activités en faveur des personnes vulnérables vivant dans la zone. ■



Un lot de matériels remis aux femmes déplacées de Lukwangu dans la province du Tanganyika par le BCNUDH

Réduction des cas de tortures au Kasai Central au 1^{er} semestre 2018



Vue de l'assistance à la Journée internationale de soutien aux victimes de tortures

Par Laurent Sam Oussou/MONUSCO

L'ONG Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture (ACAT) affirme avoir répertorié, depuis janvier 2018, plus de 800 cas de victimes de torture au Kasaï central, soit une baisse de 55% par rapport à la même période de l'année 2017.

Cette affirmation a été faite par Emmanuel Malundu, le coordonnateur provincial de l'ACAT

lors de la célébration en différé, le 28 juin 2018 à Kananga, de la journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme en collaboration avec cette organisation.

La manifestation qui a été présidée par le Ministre provincial de la Justice et Droits humains a enregistré la participation de 99 personnes dont

9 femmes, notamment des Forces de défense et de sécurité, des services de renseignement, des autorités locales administratives et civiles dont le Maire de la ville de Kananga et le 1^{er} président de la cour d'appel ainsi que de la société civile.

Deux exposés portant respectivement sur : *"le droit congolais et la lutte contre la torture"* et *"le traitement judiciaire des cas de torture et de mauvais traitements"* présentés par le Bâtonnier de l'ordre des avocats et l'Auditeur militaire Supérieur de Kananga ont marqué cette journée.

Pour Emmanuel Malundu d'ACAT, *"il faut plus de mobilisation pour la lutte contre ce fléau"* tandis que l'exécutif provincial promet aussi des sanctions contre les auteurs de ces tortures. Le Ministre provincial de la Justice et Droits humains, Me Celestin Beya Mukoko, prône ainsi *"des poursuites judiciaires contre toute personne qui va s'illustrer par les actes de torture"*. Il appelle par ailleurs les organisations de la société civile à *"sensibiliser la population sur la maîtrise des mécanismes judiciaires afin de l'amener à dénoncer leurs bourreaux"*. ■



Les forces de sécurité n'étaient pas en reste

A Kananga la MONUSCO contribue à la lutte contre les évasions de prison

L'unité pénitentiaire de la MONUSCO en collaboration avec le chef de division provinciale de la Justice et l'auditorat militaire de Kananga a organisé une séance de sensibilisation à l'endroit de 53 personnels pénitentiaires sur le thème *"Prévention et gestion des évasions"*.

Par Laurent Sam OUSSOU/MONUSCO

La séance de sensibilisation s'est tenue devant le bloc administratif de la prison en présence du Directeur adjoint de ce pénitencier qui a salué cette *"initiative très salutaire qui témoigne une fois de plus la présence et l'appui de la MONUSCO vis-à-vis de la Nation congolaise"*.

A travers des exposés généralement autour de l'article 90 de l'ordonnance 344 qui notifie la conduite à tenir par les gestionnaires de prison en cas d'évasion, les différents orateurs, notamment le chef de l'unité pénitentiaire de la MONUSCO, le chef de Division provinciale de la Justice et l'auditeur militaire de Garnison de

Kananga ont entretenu la cinquantaine de participants qui ont posé différentes questions sur les dispositions de la loi en matière pénale vis-à-vis des évasions. Le chef de division a mis fin à la séance à travers une présentation sur les dispositions administratives prévenant et gérant les évasions dans les prisons.

A la fin de cette activité qui a permis à 21 surveillants, 25 agents de police et 7 agents de l'armée de développer davantage sur le professionnalisme dont ils doivent faire preuve en matière de prévention et gestion des évasions, les participants ont promis de mettre en pratique les conseils reçus.



Quelques participants sensibilisés sur la lutte contre les évasions des prisons

Selon Brigitte Kapinga, greffière à la prison centrale de Kananga, *"à la prochaine, nous saurons éviter les évasions et mettre en pratique ce qu'on nous a appris. On nous a dit qu'on soit vigilant en premier lieu et garde bien les détenus pour ne pas les inciter à s'évader"*.

Présent à cette cérémonie, le Ministre de la Justice du Kasaï-Central a encouragé ce genre de formation. A l'occasion, Célestin Beya Mukoko a appelé le personnel de la prison à être exemplaire dans l'encadrement et la gestion des détenus.

Notez par ailleurs que le responsable de l'Unité pénitentiaire de la MONUSCO à Kananga a procédé à la remise de médailles à deux femmes travaillant dans l'administration pénitentiaire de cette ville. C'est une initiative du leadership de cette unité à Kinshasa qui a offert des médailles à toutes les femmes pénitentiaires en RDC. C'était à l'occasion de la journée internationale de la femme célébrée en mars dernier.

Ainsi Mmes Brigitte Kapinga Biduya et Bernadette Malandji Nkongolo, respectivement greffière et cheffe de détention du quartier des femmes de la prison de Kananga, ont reçu des mains du responsable de l'Unité pénitentiaire, leurs médailles en guise de reconnaissance du travail et de l'effort qu'elles abattent dans l'administration pénitentiaire de Kananga. ■



Une vue des participants à l'issue de leur formation



NELSON
MANDELA
JOURNÉE INTERNATIONALE
18 JUILLET



100
ANS



100

Nelson Mandela
Centenary
2018
Be the Legacy



En ligne
ECHOS de la MONUSCO
<http://monusco.unmissions.org/publications>